CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E192138** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 27/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2021

Raison sociale : SARL ALEXIS CHARRIER

Forme juridique : SARL

Capital : 61 000

1 MOQUE SOURIS
85110 MONSIREIGNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 899 587 109 00013

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5424437-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021017320104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021017320104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 51 64 53 21 **Fax :**

Portable : 06 75 47 12 94

Responsabilité légale :
CHARRIER ALEXIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : alexis.charrier9@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 602 916 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	2	23/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur		28/09/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/10/2026 11:42

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E192138** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE **27/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/2021
Forme juridique : SARL

Capital : 61 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : **899 587 109 00013**
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 5424437-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021017320104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021017320104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **SARL ALEXIS CHARRIER**

1 MOQUE SOURIS
85110 MONSIREIGNE

Téléphone : 02 51 64 53 21 **Fax :**
Portable : 06 75 47 12 94

Site Internet :
E-mail : alexis.charrier9@orange.fr

Responsabilité légale :
CHARRIER ALEXIS GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	28/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	28/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	28/09/2023
o Isolation des combles perdus	30/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 27/10/2026 11:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.